

Jeudi 06 Décembre 2018

Emmanuelle Wargon signe aujourd'hui le contrat de transition écologique "Clean Tech Vallée" en présence de RES, acteur engagé sur le territoire

Emmanuelle Wargon, secrétaire d'État auprès du ministre de la Transition Ecologique et Solidaire, sera sur le site du Pont du Gard ce **jeudi 6 décembre 2018** pour signer le Contrat de Transition Ecologique (CTE) avec la communauté de communes du Pont du Gard et la communauté d'agglomération du Gard Rhodanien.

Pascal Craplet, Directeur des Affaires Publiques de RES et Pierre-Yves Barbier, Directeur Solaire, ont tous deux salué la concrétisation de cet engagement fort pour le territoire du Gard Rhodanien.

La reconquête des friches industrielles valorisées en centrales solaires au sol

RES est un acteur engagé dans ce processus, ayant souscrit une Fiche Action au sein du CTE, auprès de la communauté d'agglomération du Gard Rhodanien, pour développer deux parcs photovoltaïques au sol, dans le cadre de la reconversion du site sidérurgique d'Arcelor-Mittal sur la commune de Laudun-l'Ardoise.

Un premier parc de 12 MWc, sur l'ancienne plateforme, couvrira 16 ha pour une production annuelle estimée de 18 GWh. Cette production est l'équivalent en consommation électrique annuelle de 7 700 personnes et permettra d'éviter le rejet de 550 tonnes de CO₂ par an.

Le crassier (dôme contenant les déchets industriels) accueillera quant à lui un second parc d'une puissance installée d'environ 10 MWc, pour une production annuelle de 15 GWh, ou l'équivalent de la consommation de près de 6 000 personnes par an. Ce second parc évitera le rejet de 400 tonnes de CO₂ par an.

Le projet d'ensemble s'étend sur 51ha clôturés et représentera 22 MWc sur ce site industriel en reconversion écologique.

Le premier parc, dit « Plateforme » a fait l'objet d'un dépôt de permis de construire en février 2018. Grâce à l'action conjuguée des collectivités et des services de l'état dans le cadre de la Fiche Action, le permis a été instruit dans un délai record de 8 mois et a fait l'objet d'une candidature au dernier appel d'offre national de la Commission de Régulation de l'Energie. Le deuxième permis pour le projet dit « le Crassier » a été déposé en octobre 2018.

RES poursuit ainsi son développement actif au plus près des territoires afin de répondre aux besoins énergétiques de demain dans un contexte de transition écologique toujours plus dynamique.

A propos de RES :

RES est la plus grande entreprise indépendante d'énergies renouvelables au monde, spécialisée dans l'éolien terrestre et offshore, le solaire, le stockage et la transmission et distribution d'électricité. Pionniers de l'industrie depuis 35 ans, nous avons réalisé plus de 16 GW de projets d'énergies renouvelables à travers le monde et gérons un portefeuille d'actifs opérationnels dépassant 3,5 GW pour de nombreux clients. Nous comprenons les besoins uniques de nos clients et avons signé 1GW de contrats d'achats d'électricité, permettant l'accès à une production d'énergie parmi les moins chères. RES emploie



Page 2 sur 2

plus de 2 000 personnes dans 10 pays à travers le monde. En France, RES est à l'origine de plus de 750 MW d'énergie éolienne et solaire et emploie plus de 200 personnes.

Pour plus d'informations : www.res-group.com

CONTACT :

Amanda BAUDRY

Responsable communication, RES

Tél : 06 61 49 06 11

amanda.baudry@res-group.com